



PETANQUE DU CAMP

Plan-les-Ouates

fondée en 1983

MASTERS FEMININS DE PLAN-LES-OUATES

REGLEMENT

1. **16 équipes invitées, représentant chacune une société, participent aux Masters. Toutefois, une société pourra aligner une seconde équipe en cas de défection de dernière minute.**
2. Le concours se dispute en triplètes. Les parties se déroulent en 13 points ou 40 minutes environ. A chaque tour 12 équipes jouent et 4 sont au repos,
3. **Chaque équipe est composée de 3 joueuses de la même société. Toutefois, avec l'autorisation de l'organisation, une équipe mitigée pourra être alignée. La licence n'est pas obligatoire, mais le port d'un maillot uniforme oui.**
4. La finance d'inscription est de CHF 240.-- par triplète à verser dans le délai fixé par les organisateurs.
5. **L'inscription sera prise en considération dès réception du paiement. Celle-ci comprend le repas du samedi soir et du dimanche à midi (sans les boissons). Les 16 premières équipes seront prises en considération.**
6. Les équipes se présentant en retard au signal de départ d'une partie seront pénalisées de 1 point par tranche de 5 minutes.
7. Si lors du signal de fin de partie, une mène est en cours, celle-ci doit être terminée. Si avant l'annonce de fin de partie, le but a été lancé et qu'il n'est pas réglementaire, il sera mis en place par l'adversaire et la mène sera jouée.
8. Si lors du signal de fin de partie, le but n'a pas encore été lancé, la partie est terminée.
9. Le joueur dispose d'une minute pour jouer sa boule. Le but et les boules doivent être marqués afin d'éviter des contestations en cas de déplacement accidentel provoqué par une boule provenant d'un jeu voisin.
10. La répartition des points se fait comme suit :

Partie gagnée	: 3 points
Partie nulle	: 2 points
Partie perdue	: 1 point
Forfait	: 0 point

PETANQUE DU CAMP

Plan-les-Ouates

Masters - Règlement

Page -2-

11. En cas d'égalité entre 2 équipes, c'est le résultat de la confrontation directe qui est pris en considération et ce, quels que soient les rangs concernés.
Si plus de 2 équipes sont à égalité et que les confrontations directes ne permettent pas de les départager, il sera tenu compte du point-aveage entre ces équipes. En cas de nouvelle égalité, c'est le point-aveage de l'ensemble des parties qui sera déterminant. Si toutefois une égalité subsistait à ce stade, ce serait le nombre de parties gagnées, puis le nombre de points faits qui seraient déterminants.
12. Les parties se jouent selon le règlement de la FSP. Le but à 50 cm des ficelles, y compris aux extrémités.
13. Les décisions de l'arbitre sont sans appel.
14. Tous les cas non prévus par le présent règlement sont tranchés par l'arbitre et le comité d'organisation.
15. Horaires Samedi **de 13h30 à 23 heures**

Dimanche **de 08 à 19 heures**

16. Prix du Masters	1 ^{er}	CHF 600.--	9 ^{ème}	} 9^{ème} à 16^{ème} 1 Bouteille par participant
	2 ^{ème}	CHF 480.--	10 ^{ème}	
	3 ^{ème}	CHF 300.--	11 ^{ème}	
	4 ^{ème}	CHF 150.--	12 ^{ème}	
	5 ^{ème}	CHF 120.--	13 ^{ème}	
	6 ^{ème}	CHF 120.--	14 ^{ème}	
	7 ^{ème}	CHF 90.--	15 ^{ème}	
	8 ^{ème}	CHF 90.--	16 ^{ème}	

PETANQUE DU CAMP